



2017 – 2018

# Projet Éducatif Territorial de la Commune de Chanat-la-Mouteyre

Année 2017 / 2018



Mairie de Chanat-la-Mouteyre

12 RUE DE CLERMONT 63530 CHANAT-LA-MOUTEYRE

## Sommaire

Introduction.....	2
I- Données générales.....	3
II- Méthode et objectifs.....	4
III- Actions et partenaires du projet .....	6
Laïcité, citoyenneté et valeurs de la république .....	8
IV- Pilotage suivi et évaluation .....	9
Annexes .....	10
Annexe 1 : Horaires des classes pour l'année scolaire 2017/2018 .....	10
Classes des Maternelles .....	10
Classes des Primaires .....	11
Annexe 2 : Calendriers et programmes des T.A.P. pour l'année scolaire 2016/2017 .....	12
Annexe 2.1 : Calendrier et programme des T.A.P. pour l'année scolaire 2016/2017 pour les classes de Maternelle. ....	12
Annexe 2.2 : Calendrier des T.A.P. pour l'année scolaire 2016/2017 pour les classes de Primaire. ....	13
Annexe 3 : Les associations intervenantes dans le cadre des T.A.P. des enfants de l'école Primaire. ....	16
Annexe 3.1 Présentations .....	16
Annexe 4 : Horaires du transport scolaire. ....	18

## Introduction

Depuis septembre 2014, les écoles de la Commune de Chanat-la-Mouteyre ont mis en place de nouveaux horaires de classe suite à la réforme des rythmes scolaires de l'Éducation Nationale.

Les enfants ont désormais classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi et également le mercredi matin.

Les trois heures de classe du mercredi matin ne viennent pas en supplément sur l'emploi du temps des enfants mais sont prises sur les autres jours de la semaine, ce qui crée du temps libre les autres jours.

Durant ces temps libres nouvellement créés, la Commune a décidé de mettre en place des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) de qualité.

Pour cela, la Commune de Chanat-la-Mouteyre a souhaité concerter et rassembler tous les acteurs autour d'un projet commun pour définir ensemble ce qu'il conviendrait le mieux pour les enfants, les parents, le corps enseignant, le personnel communal, les associations et la Municipalité.

Chaque acteur a été consulté séparément puis tous ensemble lors d'une réunion publique afin de connaître leurs souhaits et leurs contraintes pour l'application de nouveaux horaires scolaires.

Ce travail commun, rassemblant tous les acteurs qui jouent un rôle auprès des enfants a permis d'arriver à un calendrier qui convienne à tous en prenant compte de nos contraintes importantes de transport scolaire notamment lors de la pause méridienne. Les enfants de l'école de l'Étang devant monter sur Chanat pour aller à la cantine.

Les activités périscolaires ont été organisées par la Municipalité qui les a ensuite présentées aux enseignants et aux parents. Ces derniers ont unanimement approuvé le projet de la Mairie.

La Commune de Chanat-la-Mouteyre a finalisé son projet communal dans le cadre d'un PEDT, élaboré avec l'ensemble des acteurs de la Commune. Ce projet a été validé dès sa première lecture et une convention relative à la mise en place du PEDT a été signée entre la Mairie, le Préfet de la Région Auvergne, Préfet du Puy-de-Dôme, le Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale du Puy-de-Dôme agissant sur délégation du Recteur d'Académie et la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme, représentée par son Directeur.

Ce second volet du PEDT de la commune reprend les principes du projet ainsi que le bilan et les modifications qui sont ressortis lors de la dernière réunion du comité de pilotage qui a eu lieu le 23 mai 2017.

---

*Les mises à jour, nouveautés et ajouts de ce PEDT par rapport au précédent ont été mis en avant. Chaque texte se trouve habillé de deux barres horizontales comme l'est ce paragraphe.*

---

## I- Données générales

Porteur du Projet : Commune de Chanat-la-Mouteyre

Correspondant :

M. Jean-Maurice HEINRICH, Maire  
Mairie de Chanat-la-Mouteyre  
12 rue de Clermont 63530 Chanat-la-Mouteyre  
Tel : 04 73 62 80 52  
@ : [mairie.chanat@wanadoo.fr](mailto:mairie.chanat@wanadoo.fr)

### Périmètre et public du PEDT

Ce projet concerne 79 enfants scolarisés sur les deux écoles de la Commune :

- Niveau maternelle : Moins de 3 ans : 1 enfant
- Niveau maternelle : Entre trois et six ans : 27 enfants
- Niveau élémentaire : 51 enfants

### Mode d'inscription aux activités proposées :

Les Temps d'Activités Périscolaires ne sont pas obligatoires. En début d'année scolaire, la Commune et les enseignants diffusent une note aux parents leur permettant d'inscrire ou non leurs enfants aux activités.

Les inscriptions se font à l'année et sont gratuites pour les familles.

Le Projet concerne les établissements publics suivants :

- L'école Maternelle de Chanat
- L'école Primaire de Chanat L'Etang

Les Activités Périscolaires sont proposées les lundis, mardis et vendredis après-midi tel qu'indiqué dans le calendrier en Annexe.

Ce Projet Educatif Territorial est établi pour une durée de un an.

## II- Méthode et objectifs

### Etat des lieux sur l'année scolaire 2016 / 2017

Chanat-la-Mouteyre se situe en Région Auvergne Rhône Alpes dans le département du Puy de Dôme.

La commune est membre de la Communauté de communes « Riom Limagne Volcans ».

Le territoire communal est entièrement intégré dans le « Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne. D'une superficie de 14,27 km<sup>2</sup>, la commune de Chanat-la-Mouteyre s'étage de 520 mètres à 1111 mètres.

La Commune dispose de deux écoles. Celle de Chanat comprend les classes de Maternelle ainsi que la classe de Cours Préparatoire. Celle de L'Etang comprend les classes des Cours Élémentaires et des Cours Moyens.

Pour les Temps d'Activités Périscolaires la Commune met à disposition des intervenants la salle utilisée pour la garderie située au sein de l'école de l'Etang. Les activités se font ainsi soit à l'intérieur de l'école ou lors de sorties à proximité dans le village.

La Municipalité dispose de son propre bus scolaire et peut donc déplacer les enfants entre les trois villages qui composent notre commune.

La Commune dispose des structures suivantes qui peuvent donner lieu à un usage dans le cadre des TAP :

- Une grande salle associative
- Un terrain de football
- Un terrain de basket-ball
- Deux terrains de pétanque
- Un terrain de tennis

Ainsi que des sites naturels propices à l'exercice d'activités entrant dans le cadre des TAP :

- Une zone Humide
- De nombreux chemins de randonnée
- 800 hectares de bois et forêt

Une garderie gérée par l'association du Comité de Gestion de la Cantine et de la Garderie se situe dans l'école de l'Etang. Elle est ouverte aux enfants scolarisés sur la commune, le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h25 à 18h30.

La Municipalité assure une garderie le mercredi midi de 11h30 à 12h30.

---

*Cette année la Commune a été obligée de mettre en place un cahier de correspondance avec les parents, pour tenter de résoudre le problème d'indiscipline constaté par les intervenants des activités périscolaires. En attente de résultats.*

---

### III- Actions et partenaires du projet

#### Activités proposées dans le cadre du PEDT

Pour les activités des enfants de Maternelle et CP, la Municipalité a embauché une Animatrice Périscolaire.

Cette personne est également la personne référente qui accompagne les associations intervenantes dans le cadre des TAP des enfants de CE et CM. Elle représente la Mairie auprès des différents intervenants et assure l'encadrement des enfants lors des activités.

Le mardi après-midi, les enfants de Maternelle et CP participent à des activités de création (peinture, dessin, collages, contes, etc..), de découverte (cycle de l'eau, animaux, etc...) et de motricité.

Pour les Temps d'Activités des enfants de l'école de l'Étang (CE et CM), la Commune a fait appel à des intervenants extérieurs, professionnels de l'animation éducative.

Les enfants redécouvrent leurs villages au travers des activités de l'association *Auvergn'attitude* (<http://www.auvergnattitude.org>).

Ils font des expériences scientifiques avec l'association *Les Petits Débrouillards* (<http://www.lespetitsdebrouillards.org>) et sont sensibilisés au bien manger et à la culture des aliments avec l'association *Anis Etoilé* (<http://www.anisetoile.org>).

Ces partenaires associatifs ont signé une convention avec la Mairie régissant leurs activités au sein des écoles.

Ils sont lors de chaque session encadrés et accompagnés par l'Animatrice Périscolaire embauchée par la Municipalité.

Dans un souci de respecter le rythme de l'enfant en bas âge, il a été décidé d'inclure la sieste des tout petits dans les T.A.P. Ce temps calme repose les enfants qui en ont besoin. Lorsque les enfants s'éveillent, ils peuvent s'ils le souhaitent rejoindre leurs camarades sur les activités périscolaires.

Les activités mises en place sur l'année 2016 – 2017 pour les enfants de l'école de l'Etang (CE / CM) sont :

Activités	Intervenant ou structure
Courses d'orientation au sein du village	Auvergn' Attitude
Land'Art Automnal	Auvergn' Attitude
Marche nordique	Auvergn' Attitude
Sorties en milieu hivernal	Auvergn' Attitude
Sorties en milieu printanier	Auvergn' Attitude
Découvertes autour de la graine, pollinisation, chaîne alimentaire	Les Petits Débrouillards
Mécanismes de la Terre, d'un volcan, colonisation d'un milieu	Les Petits Débrouillards
Interactions de l'air, réchauffement climatique	Les Petits Débrouillards
Circuit de l'alimentation	Anis Etoilé
Découverte de la mise en terre et potagers	Anis Etoilé
Cuisine et origine des aliments	Anis Etoilé

Les activités mises en place sur l'année 2016 – 2017 pour les enfants de l'école de Chanat (PS / MS / GS / CP) sont :

Activités	Concerne les classe de
<p><b>Jeux de motricité:</b>  <i>Favoriser la cohésion d'équipe, permettre l'apprentissage des règles.</i>                      Jeu du béret, colin maillard, course de rapidité...</p>	Petite, moyenne, grande sections et cours préparatoire
<p><b>Activités créatives :</b>  <i>Développer l'imagination et la créativité, apprendre des techniques artistiques.</i>                      Coloriages de Noël, carnaval, décorations autour de Pâques, dessins, fabrication animaux/ferme/zoo</p>	Petite, moyenne, grande sections et cours préparatoire
<p><b>Jeux :</b>  <i>Favoriser la cohésion d'équipe, apprendre le respect des règles.</i>                      Jeux de memory, loto, pictionary...</p>	Petite, moyenne, grande sections et cours préparatoire
Ces activités ont été programmées et gérées par l'Animatrice Périscolaire embauchée par la Municipalité pour l'année 2016-2017, madame Laurine Gauthrot	



## Laïcité, citoyenneté et valeurs de la république

Les valeurs que nous souhaitons transmettre aux enfants dans le cadre des activités périscolaires correspondent aux objectifs éducatifs partagés par tous les partenaires.

- Redécouvrir son village, se l'approprier
- Apprendre le vivre ensemble
- Accès à la Culture pour tous
- Transmettre des valeurs
- Développer le civisme et le respect des autres
- Se préparer aux différentes étapes de la vie de l'enfant
- Renforcer les liens intergénérationnels

A ces valeurs, nous pouvons ajouter les suivantes qui sont abordées à chaque séance de T.A.P.

- Gratuité des activités
- Vivre ensemble
- Accès à la Culture
- Développer un projet commun
- Parler des droits de l'enfant

Ces précieuses valeurs étant surtout abordées dans le cadre scolaire, le Comité de Pilotage propose d'en discuter avec les associations intervenantes sur notre commune. Associations que nous avons choisies entre autre, car elles-mêmes sensibilisées sur ces valeurs.

## IV- Pilotage suivi et évaluation

### Structure de pilotage

Composition du Comité de Pilotage du PEDT

- Monsieur **Jean-Maurice Heinrich**, Maire de Chanat-la-Mouteyre (excusé)
- Madame **Sandrine Berbezy**, en charge des écoles et co-vice présidence du CCAS
- Monsieur **Quentin Duroch**, Directeur de l'école Chanat-L'Etang
- Madame **Mireille Pouvreau**, Directrice de l'école de Chanat (excusée)
- Monsieur **Philippe Poursin**, représentant des parents d'élèves
- Madame **Amélie Grimal**, ATSEM
- Madame **Séverine Rebeix**, ATSEM

La coordination du projet est assurée par :

Mme Sandrine Berbezy  
Chargée des écoles et co-vice présidence du CCAS  
Mairie de Chanat-la-Mouteyre  
12 rue de Clermont 63530 Chanat-la-Mouteyre  
Tel : 04 73 62 80 52 - 06 60 72 07 71  
@ : sb2470@hotmail.com

Le Comité de Pilotage s'est réuni le mardi 23 mai 2017 afin d'établir ce PEDT.  
Il se propose de se réunir une fois par an à la même période (mai/juin) pour :

- Evaluer la mise en œuvre des objectifs décidés dans ce PEDT
- Prendre en considération les retours faits en Conseils d'Ecole
- Aller à la rencontre des parents pour recueillir leurs retours
- Aller à la rencontre des enfants pour recueillir leurs retours
- Reconduire le Projet et le mettre à jour si nécessaire en conformité avec les réglementations en vigueur.

## Annexes

### Annexe 1 : Horaires des classes pour l'année scolaire 2016/2017

#### Classes de Maternelle

##### Classe de PS MS

PS/MS	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h45 - 9h45					
9h45 - 10h45					
10h45 - 11h45					
11h45 - 12h00			Garderie de 11h45 à 12h30		
12h00 - 12h45	CANTINE			CANTINE	
12h45 - 14h15					
14h15 - 15h15					
15h15 - 15h30					
15h30 - 16h30					

**Bleu** : Temps de classe **Jaune** : Cantine **Vert** : Récréation / Sieste **Rouge** : T.A.P.

##### Classe de GS CP

GS/CP	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h45 - 9h45					
9h45 - 10h45					
10h45 - 11h45					
11h45 - 12h00			Garderie de 11h45 à 12h30		
12h00 - 12h45	CANTINE			CANTINE	
12h45 - 14h15					
14h15 - 15h15					
15h15 - 15h30					
15h30 - 16h30					

**Bleu** : Temps de classe **Jaune** : Cantine **Vert** : Récréation **Rouge** : T.A.P.

Classes de Primaire

Classe de CE :

CE1/CE2	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h35 - 9h30					
9h30 - 10h30					
10h30 - 11h30					
11h30 - 12h05			Garderie de 11h30 à 12h30		
12h05 - 12h45					
12h45 - 13h30	CANTINE			CANTINE	
13h30 - 14h00					
14h00 - 14h15					14h00-14h30
14h15 - 15h15					14h30-16h25
15h15 - 16h25					

**Bleu** : Temps de classe **Jaune** : Cantine **Vert** : Récréation **Rouge** : T.A.P.

Classe de CM :

CM1/CM2	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h35 - 9h30					
9h30 - 10h30					
10h30 - 11h30					
11h30 - 12h05			Garderie de 11h30 à 12h30		
12h05 - 12h45					
12h45 - 13h30	CANTINE			CANTINE	
13h30 - 14h00					
14h00 - 14h15	14h00 - 14h30				
14h15 - 15h15	14h30 - 16h25				
15h15 - 16h25					

**Bleu** : Temps de classe **Jaune** : Cantine **Vert** : Récréation **Rouge** : T.A.P.

## Annexe 2 : Calendriers et programmes des T.A.P. pour l'année scolaire 2016/2017

Annexe 2.1 : Calendrier et programme des T.A.P. pour l'année scolaire 2016/2017 pour les classes de Maternelle.

Les T.A.P. pour les classes de Maternelle ont lieu tous les mardis de 14h15 à 15h15 pour les enfants de Petites et Moyennes Sections et tous les mardis de 15h30 à 16h30 pour les enfants de Grandes Sections et Cours Préparatoires.

Les activités et objectifs mis en place sur l'année scolaire 2016-2017 pour les enfants de l'école de Chanat sont :

### - ARTS PLASTIQUES (Peinture, découpage, collage, ...)

Objectifs des séances d'arts plastiques

- Développer l'imagination et la créativité des enfants
- Sensibiliser les enfants au recyclage et au gaspillage en utilisant des matériaux de récupération.
- Renforcer le travail en équipe en élaborant un projet commun.

### - MOMENTS CALMES

- Lecture d'une histoire
- Jeux de société
- Dessins

### - SPORT ET DÉTENTE

Courses rapidité et agilité

Annexe 2.2 : Calendrier des T.A.P. pour l'année scolaire 2016/2017 pour les classes de Primaire.

Légende :

	Activités animés par l'association Auvergn'Attitude
	Activités animés par l'association Anis Etoilé
	Activités animés par l'association Les Petits Débrouillards
	Activités animés par la Mairie

	Vacances scolaires de la zone A
	Vacances scolaires de la zone B
	Vacances scolaires de la zone C

Calendrier des TAP : année scolaire 2016-2017

Septembre		Octobre		Novembre		
1	J	1	S	1	M	Féié
2	V	2	D	2	M	
3	S	3	L	3	J	
4	D	4	M	4	V	Anis Etoilé
5	L	5	M	5	S	
6	M	6	J	6	D	
7	M	7	V	7	L	Anis Etoilé
8	J	8	S	8	M	
9	V	9	D	9	M	
10	S	10	L	10	J	
11	D	11	M	11	V	Féié
12	L	12	M	12	S	
13	M	13	J	13	D	
14	M	14	V	14	L	Anis Etoilé
15	J	15	S	15	M	
16	V	16	D	16	M	
17	S	17	L	17	J	
18	D	18	M	18	V	Anis Etoilé
19	L	19	M	19	S	
20	M	20	J	20	D	
21	M	21	V	21	L	Anis Etoilé
22	J	22	S	22	M	
23	V	23	D	23	M	
24	S	24	L	24	J	
25	D	25	M	25	V	Anis Etoilé
26	L	26	M	26	S	
27	M	27	J	27	D	
28	M	28	V	28	L	Anis Etoilé
29	J	29	S	29	M	
30	V	30	D	30	M	
		31	L			

Décembre			Janvier			Février		
1	J		1	D		1	M	
2	V	Anis Etoilé	2	L		2	J	
3	S		3	M		3	V	Petits Débrouillards
4	D		4	M		4	S	
5	L	Anis Etoilé	5	J		5	D	
6	M		6	V	Petits Débrouillards	6	L	Petits Débrouillards
7	M		7	S		7	M	
8	J		8	D		8	M	
9	V	Anis Etoilé	9	L	Petits Débrouillards	9	J	
10	S		10	M		10	V	Petits Débrouillards
11	D		11	M		11	S	
12	L	Anis Etoilé	12	J		12	D	
13	M		13	V	Petits Débrouillards	13	L	Petits Débrouillards
14	M		14	S		14	M	
15	J		15	D		15	M	
16	V	Anis Etoilé	16	L	Petits Débrouillards	16	J	
17	S		17	M		17	V	Petits Débrouillards
18	D		18	M		18	S	
19	L		19	J		19	D	
20	M		20	V	Petits Débrouillards	20	L	
21	M		21	S		21	M	
22	J		22	D		22	M	
23	V		23	L	Petits Débrouillards	23	J	
24	S		24	M		24	V	
25	D		25	M		25	S	
26	L		26	J		26	D	
27	M		27	V	Petits Débrouillards	27	L	
28	M		28	S		28	M	
29	J		29	D				
30	V		30	L	Petits Débrouillards			
31	S		31	M				

Mars			Avril			Mai		
1	M		1	S		1	L	Férié
2	J		2	D		2	M	
3	V		3	L	Anis Etoilé	3	M	
4	S		4	M		4	J	
5	D		5	M		5	V	Anis Etoilé
6	L	Petits Débrouillards	6	J		6	S	
7	M		7	V	Anis Etoilé	7	D	
8	M		8	S		8	L	Férié
9	J		9	D		9	M	
10	V	Petits Débrouillards	10	L	Auvergn'Attitude	10	M	
11	S		11	M		11	J	
12	D		12	M		12	V	Anis Etoilé
13	L	Petits Débrouillards	13	J		13	S	
14	M		14	V	Auvergn'Attitude	14	D	
15	M		15	S		15	L	Anis Etoilé
16	J		16	D		16	M	
17	V	Petits Débrouillards	17	L		17	M	
18	S		18	M		18	J	
19	D		19	M		19	V	Anis Etoilé
20	L	Petits Débrouillards	20	J		20	S	
21	M		21	V		21	D	
22	M		22	S		22	L	Anis Etoilé
23	J		23	D		23	M	
24	V	Petits Débrouillards	24	L		24	M	
25	S		25	M		25	J	Férié
26	D		26	M		26	V	Anis Etoilé
27	L	Anis Etoilé	27	J		27	S	
28	M		28	V		28	D	
29	M		29	S		29	L	Mairie de Chant
30	J		30	D		30	M	
31	V	Anis Etoilé				31	M	

Juin			Juillet		
1	J		1	S	
2	V	Mairie de Chantat	2	D	
3	S		3	L	Petits Débrouillards
4	D		4	M	
5	L	Auvergn'Attitude	5	M	
6	M		6	J	
7	M		7	V	Sortie journée
8	J		8	S	Fin d'année
9	V	Auvergn'Attitude	9	D	
10	S		10	L	
11	D		11	M	
12	L	Auvergn'Attitude	12	M	
13	M		13	J	
14	M		14	V	
15	J		15	S	
16	V	Auvergn'Attitude	16	D	
17	S		17	L	
18	D		18	M	
19	L	Auvergn'Attitude	19	M	
20	M		20	J	
21	M		21	V	
22	J		22	S	
23	V	Auvergn'Attitude	23	D	
24	S		24	L	
25	D		25	M	
26	L	Petits Débrouillards	26	M	
27	M		27	J	
28	M		28	V	
29	J		29	S	
30	V	Petits Débrouillards	30	D	
			31	L	



### Annexe 3 : Les associations intervenantes dans le cadre des T.A.P. des enfants de l'école Primaire.

Pour les Temps d'Activités des enfants de l'école de l'Étang (CE et CM), la Commune a fait appel à des intervenants extérieurs, des professionnels de l'animation éducative.

Les enfants ont ainsi effectué un cycle de course d'orientation avec l'association *Auvergn'attitude*. Cartes, boussoles et chaussures de marche, nos enfants ont redécouvert leur village et apprennent à s'y repérer facilement. Ils ont également découvert les expériences scientifiques avec l'association *Les Petits Débrouillards*, et sont sensibilisés au bien manger et à la culture des aliments avec l'association *Anis Etoilé*.

#### Annexe 3.1 Présentations

##### *Annexe 3.1.1 : Présentation Anis Etoilé*

###### *Pour une approche globale de l'alimentation*

L'association née en 2005, à l'initiative d'un groupe passionné de cuisine, culture, agriculture, nature et solidarité internationale, est composée aujourd'hui d'une équipe de deux salariées entourées de bénévoles. Engagée sur des interventions à la fois pédagogiques et culturelles, elle prend en compte l'ensemble des composants de notre système alimentaire dans toute sa complexité.

A.N.I.S. Etoilé, agréée Jeunesse et Education Populaire, considère l'alimentation comme un moyen d'éducation, un espace d'expression de l'autonomie, de la responsabilité et de la solidarité envers l'ensemble des êtres vivants.

Responsable des animations pour la Commune de Chanat-la-Mouteyre : Madame Nathalie Grégoris.

Site internet de l'association : <http://www.anisetoile.org>

##### *Annexe 3.1.2 : Présentation Auvergn' Attitude*

Amoureux de notre région et des activités de pleine nature non motorisées, nous sommes des professionnels diplômés d'État mais avant tout des amis réunis par l'envie de partager avec vous nos passions :

L'Auvergne, sa nature et son caractère, en randonnée, en falaise au bout d'une corde, sur un VTT, avec des bâtons dans les mains, suspendu à un parapente, sur un kart tiré par les chiens...

L'encadrement, l'animation et le partage des activités de pleine nature, nos passions, c'est notre métier !"

Auvergn' Attitude organise des activités de pleine nature sous toutes ses formes pour de nombreux publics sur le massif du Sancy et de la Chaîne des Puys en Auvergne.

Randonnée pédestre, rando VTT, rando raquettes, parapente, marche nordique, trail, escalade, course d'orientation, via ferrata et via cordata, biathlon de loisir, chiens de traîneaux, cani-rando et cani-trotinnette, voyages à pied...

Toutes ces activités sport-nature sont encadrées par des professionnels de la montagne à destination des publics adultes, familles, scolaires ou entreprises.

Responsable des animations pour la Commune de Chanat-la-Mouteyre : Monsieur Laurent Dufour.

Site internet de l'association : <http://auvergnattitude.fr>

### *Annexe 3.1.3 : Présentation Les Petits Débrouillards*

Le mouvement associatif des Petits Débrouillards qui, depuis 1984, offre aux enfants des activités scientifiques et techniques, participe de manière significative aux débats de société sur l'éducation et la culture. Organisé en réseau, il contribue à former des citoyens actifs, capables d'opinions réfléchies et critiques, acteurs de la construction du monde de demain. L'action des Petits Débrouillards auprès des enfants est guidée par un ensemble de convictions et de valeurs éducatives partagées qui s'expriment simplement.

En voici les grandes lignes:

- Faire découvrir la science en s'amusant, afin de créer une relation durable entre l'enfant et la culture scientifique.
- Cultiver le plaisir de comprendre, d'échanger, de s'exprimer et de débattre.
- Donner à l'enfant le goût de la démarche scientifique, faite de curiosité, de recherche de vérité, de liberté et d'initiative; démarche qui se veut expérimentale, se référant au quotidien, invitant à prendre conscience de la portée et des limites de ses propres affirmations; une démarche autorisant à tout remettre en question, faite de doute, d'ouverture et de générosité.
- Développer le sens du partage, de la solidarité et du respect de l'autre, en favorisant l'implication active dans la vie de la société et dans un esprit d'ouverture au monde.

Tels sont les principes qui unissent les acteurs du réseau et qui reflètent la réalité des engagements et des actions éducatives du mouvement associatif des Petits Débrouillards.

Annexe 4 : Horaires du transport scolaire.

<b>ITINERAIRE (Points de prise en charge)</b>	<b>HORAIRE (matin)</b>	<b>HORAIRE (midi)</b>	<b>HORAIRE (soir)</b>
LA MOUTEYRE	8h10		
CHANAT (Mairie)	8h20		
L'ÉTANG (École)	8h30		
CHANAT (École)	8h45		
CHANAT	11h55		
L'ETANG (École)	12h05		
CHANAT (Cantine)	12h20		
L'ETANG		12h35	
CHANAT (Cantine)		12h45 et 13h30	
L'ETANG (École) Départ pour Chanat		14h05	
CHANAT		14h15	16h15
L'ETANG (École)			16h25
CHANAT (École)			16h35
LA MOUTEYRE			16h40
L'ÉTANG (École)			16h45
Départ pour Roger Quilliot			17h10